

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 975

18 mai 2006

SOMMAIRE

ADFC, S.à r.l., Luxembourg	46771	KPI Retail Property 24, S.à r.l., Luxembourg	46791
Agrest Finance S.A., Luxembourg	46754	Léon Weiwers, les héritiers, Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46762
Alstria Hanseatische Grundbesitz, S.à r.l., Luxembourg	46760	Liferla S.A.H., Luxembourg	46755
APM Group Holding S.A.	46800	Lifertan S.A.H., Luxembourg	46760
APM Group Holding S.A.	46800	Listran Finance S.A., Luxembourg	46782
Attuale Holding S.A., Luxembourg	46783	LTD, S.à r.l., Luxembourg	46774
Barcelo S.A., Luxembourg	46782	Lux Business Management, S.à r.l., Luxembourg .	46775
Bellington Invest S.A., Luxembourg	46799	Lux Konzern, S.à r.l., Luxembourg	46774
Bio Energy Invest, S.à r.l., Luxembourg	46790	Maringa Holding S.A., Luxembourg	46755
Biofilux Nutrition S.A., Remich	46762	Millenium Capital Participations S.A., Luxembourg	46786
C.S.P. Holding S.A., Luxembourg	46775	Millenium Capital S.A., Luxembourg	46786
Carmel Capital II, S.à r.l., Luxembourg	46782	Morinda S.A., Luxembourg	46800
Centex Immo S.A., Luxembourg	46790	Morinda S.A., Luxembourg	46800
Continental Euro, S.à r.l., Luxembourg	46762	Optimetra S.A.H., Luxembourg	46773
Curzon Capital Partners Dante, S.à r.l., Luxembourg	46783	Panase Holding S.A., Luxembourg	46754
DEFA International S.A., Luxembourg	46771	Panase Holding S.A., Luxembourg	46754
Delta Albatros S.A., Luxembourg	46772	Panase Holding S.A., Luxembourg	46754
Doumart Consulting S.A., Luxembourg	46756	Progrès Familial S.A.H., Luxembourg	46771
Doumart Holding S.A., Luxembourg	46757	Re Europe Invest A.G., Luxembourg	46773
Egon Holding S.A., Luxembourg	46775	Rheinische Finanz und Gewerbe Beteiligungsge-	
Esco S.A., Luxembourg	46773	sellschaft S.A., Luxembourg	46790
Fama Management S.A., Luxembourg	46782	RPK Holding S.A., Luxembourg	46762
Fashion International Management Europe S.A., Luxembourg	46798	Sagapo, S.à r.l., Luxembourg	46799
Giemme S.A., Luxembourg	46774	Stadlux Investment S.A., Luxembourg	46787
Giglio Investments, S.à r.l., Luxembourg	46787	Stirling S.A., Luxembourg	46772
Glacier Investment II Holdings, S.à r.l., Luxembourg	46789	Stirling S.A., Luxembourg	46772
Globe Holding, S.à r.l., Luxembourg	46783	Sunlite Holding S.A.H., Luxembourg	46757
Guillaume Properties S.A., Luxembourg	46789	Taurus Rutley Finance, S.à r.l., Luxembourg	46781
Hao Investment S.A., Luxembourg	46799	Viria Holding S.A., Luxembourg	46765
Hao Investment S.A., Luxembourg	46799	Vitrilux Holding S.A., Luxembourg	46798
Hayward Finance S.A., Luxembourg	46798	Vodafone Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46763
Hayward Finance S.A., Luxembourg	46798	Vodafone Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46763
Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., Luxembourg-Gasperich	46785	VP Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	46759
Honeybee Participations, S.à r.l., Luxembourg ...	46776	West Group Participations S.A., Luxembourg ...	46758
Huber Lux Financing Co, S.à r.l., Luxembourg ...	46765	West Group Participations S.A., Luxembourg ...	46758
Klöckner Pentaplast Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46781	Wihsa Holdings S.A., Luxembourg	46759
Klöckner Pentaplast S.A., Luxembourg	46786	Wihsa Holdings S.A., Luxembourg	46759
		World Beverage Company S.A., Luxembourg ...	46799
		Yapi Invest S.A., Luxembourg	46764
		Yoshi S.A.	46799

PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.279.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07886, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(012249/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.279.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07889, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(012247/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.279.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07892, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour PANASE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(012246/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

AGREST FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.823.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 7 décembre 2005

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour AGREST FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019120/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

MARINGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.614.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société BAMBOO REED HOLDINGS S.A., établie et ayant son siège à Building Three, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, P.O. Box AP-59238, Nassau, Bahamas,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, annexée au présent acte.

La prédite mandataire, agissant ès qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding MARINGA HOLDING S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 61.614,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 98 du 16 février 1998,

dont le capital a été converti en euros et augmenté, aux termes d'une assemblée générale tenue sous seing privé, en date du 20 juin 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 439 du 19 mars 2002, lequel capital est de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 février 2006, vol. 914, fol. 64, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 février 2006.

F. Kessler.

(018628/219/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

LIFERLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.766.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 juin 2005

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Laurence Mulliez et Messieurs Guy Hornick et Claude Schmitz pour une nouvelle période de six années prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011. Madame Laurence Mulliez demeure 4, rue Pomme d'Or, F-33000 Bordeaux. Messieurs Guy Hornick et Claude Schmitz demeurent professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée renouvelle également le mandat du Commissaire, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période de six années prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011. AUDIEX S.A. demeure professionnellement 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERLA S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012373/045/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

**DOUMART CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. DOUMART HOLDING S.A.).**
Siège social: L-1420 Luxembourg, 260, avenue Gaston Diederich.
R. C. Luxembourg B 98.791.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DOUMART HOLDING S.A., ayant son siège social au 260, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 98.791, constituée suivant acte reçu le 30 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 294 du 13 mars 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Avec effet à la date du 23 décembre 2004, renonciation au régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, modification de l'objet social à cette même date et adoption du texte suivant pour remplacer l'article 3 des statuts:

Art. 3. Objet

3.1. La société a pour objet l'exercice à titre indépendant de toutes les activités relevant directement ou indirectement du conseil et de la consultance sous toutes ses formes - y compris conseiller économique et financier - à toutes associations, entreprises, sociétés et entités de toute forme, de droit public ou de droit privé.

3.2. Elle pourra en outre exercer toutes activités relatives à l'acquisition, la détention, la location, la mise en valeur, la vente et la mise en gage de tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg que partout ailleurs à l'étranger ainsi que tous actes d'administration et de disposition qui pourraient y être attachés.

3.3. Le but de la société est également de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquies tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquies tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

2.- Suppression de toute référence dans les statuts à l'activité de holding avec effet à la date du 23 décembre 2004.

3.- Modification de la dénomination en DOUMART CONSULTING S.A.

4.- Modification des statuts de manière à refléter les décisions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Considérant le caractère inapproprié du choix effectué aux termes de l'assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire soussigné le 23 décembre 2004, l'assemblée décide, avec prise d'effet de la résolution à la date du 23 décembre 2004, de renoncer avec effet rétroactif au régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, et de modifier l'objet social à cette même date par l'adoption du texte repris au premier point de l'ordre du jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer toute référence dans les statuts à l'activité de holding avec effet à la date du 23 décembre 2004.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en DOUMART CONSULTING S.A.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 1, 3 et 23 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. Cette société a adopté la dénomination DOUMART CONSULTING S.A.

Art. 3. Objet

3.1. La société a pour objet l'exercice à titre indépendant de toutes les activités relevant directement ou indirectement du conseil et de la consultance sous toutes ses formes - y compris conseiller économique et financier - à toutes associations, entreprises, sociétés et entités de toute forme, de droit public ou de droit privé.

3.2. Elle pourra en outre exercer toutes activités relatives à l'acquisition, la détention, la location, la mise en valeur, la vente et la mise en gage de tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg que partout ailleurs à l'étranger ainsi que tous actes d'administration et de disposition qui pourraient y être attachés.

3.3. Le but de la société est également de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquies tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquies tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de, la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

3.4. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 23. Disposition générale

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, vol. 151S, fol. 89, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

J. Elvinger.

(012369/211/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

DOUMART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 98.791.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 36961, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

J. Elvinger

Notaire

(012366/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SUNLITE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 22.322.

Veillez noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Monique Juncker, Administrateur,

- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur,

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour SUNLITE HOLDING

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019129/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

**WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. NELLIGAN INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 77.627.

L'an deux mille six, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de NELLIGAN INVESTMENTS S.A., R.C.S. Luxembourg N° B 77.627, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 16 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 111 du 14 février 2001.

La séance est ouverte à seize heures quinze sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts.

2. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée en WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A.

En conséquence, l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, F. Stolz-Page, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, vol. 27CS, fol. 42, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

A. Schwachtgen.

(018668/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

**WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. NELLIGAN INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 77.627.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 105 du 25 janvier 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(018672/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

VP BANK (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
H. R. Luxembourg B 29.509.

Auszug aus dem Protokoll der 69. Verwaltungsratssitzung, gehalten am 27. Oktober 2005

Die Einstellung von Paul Harr als Geschäftsleiter (übersetzt auf F: Directeur, délégué à la gestion journalière), zuständig für die Geschäftseinheit Banking Services, per 1. Januar 2006 wird bestätigt.

Auszug aus dem Protokoll der 70. Verwaltungsratssitzung, gehalten am 9. Dezember 2005

Leopold Kenens wird ab dem 1. Januar 2006 als Mitglied der Geschäftsleitung zum Directeur befördert (übersetzt auf F: Directeur, délégué à la gestion journalière).

Leopold Kenens ist für die Geschäftseinheit Private Clients zuständig.

Die Berufsadresse der Herren Harr und Kenens lautet: 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Auszug aus dem Protokoll der 70. Verwaltungsratssitzung, gehalten am 9. Dezember 2005

Hans Gerner, wohnhaft in 6931 Mensdorf, 5, rue Wangert, wird zum 31. Dezember 2005 auf eigenen Wunsch aus der VP BANK (Administrateur-Délégué) und aus dem Verwaltungsrat der Bank (Administrateur) austreten. Er übergibt dem Präsidenten des Verwaltungsrates ein Demissionsschreiben.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Y. de Vos / R. Diderrich

Adm.-Délégué / Compliance Officer

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012344//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

WIHSA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.572.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 5 décembre 2005

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2005.

A la suite des décisions prises par cette assemblée, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- Monsieur Gregor Dalrymple, demeurant au 7, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Jacques Loesch, demeurant au 35, avenue J.F. Kennedy, L-1734 Luxembourg;

- Monsieur Tom Loesch, demeurant au 35, avenue J.F. Kennedy, L-1734 Luxembourg;

- Monsieur Geoffrey Beattie, demeurant au 65 Queen Street West, M5H 2M8 Toronto, Canada;

- Monsieur W. Kenneth McCarter, demeurant à Suite 3000, Aetna Tower, Toronto-Dominion Centre, M5K 1N2 Toronto, Ontario, Canada;

- Monsieur Adriaan Jurriaan Zoetmulder, demeurant au 20, Distellaan, 2111 Aerdenhout, Pays-Bas, et].

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, comme commissaire aux comptes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WIHSA HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012830/267/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

WIHSA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07791, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012827/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LIFERTAN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.755.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 juin 2005

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Tanguy Mulliez, Guy Hornick et Claude Schmitz pour une nouvelle période de six années prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011. Monsieur Tanguy Mulliez demeure 18, Chemin de la Vacquerie Le Castelet, F-59170 Croix. Messieurs Guy Hornick et Claude Schmitz demeurent professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée renouvelle également le mandat du Commissaire, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période de six années prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011. AUDIEX S.A. demeure professionnellement 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERTAN S.A., Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2005, réf. LSO-BK03071. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(012382/045/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

**ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PINK HEDGEHOG, S.à r.l.).**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.309.

—
In the year two thousand and six, on the eighteenth of January.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mr Michel Van Krimpen, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr Marc Torbick, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as Director and attorney-in-fact B.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of PINK HEDGEHOG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, incorporated by deed of the undersigned notary, on December 14, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C;
- that the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to amend the company's name into ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ, S.à r.l. and decides the subsequent amendment of article 4 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The Company will have the name ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ, S.à r.l.»

Second resolution

The sole partner decides to accept the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as manager of the Company with immediate effect and the grant full discharge to it for the execution of its mandate.

Third resolution

The sole partner decides to appoint with immediate effect as managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Stephan Fritsch, banker, born in Dortmund (Germany), on February 27, 1978, with professional address at Cannon St., 25 Dowgate Hill, EC4R 2YA London (UK);
- Mr John van Oost, company director, born in Rijsel, Belgium, on March 22, 1968, with professional address at Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill, London EC4R 2GN (UK);
- Mr Renato Lavorato, company director, born in Roma, Italy, on March 12, 1962, with professional address at rue Goethe 25, L-1637 Luxembourg;
- Mr Michel Van Krimpen, company director, born in Rotterdam (The Netherlands), on February 19, 1968, with professional address in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;
- Mr Alan Botfield, company director, born in Stirling (UK), on December 22, 1970, with professional address in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Fourth resolution

The sole partner decides to modify the fourth paragraph of article 12 of the articles of association as follows:

«**Art. 12. 4th paragraph.** The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the board of managers.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Michel Van Krimpen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Marc Torbick, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives d'Administrateur et fondé de pouvoirs B.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société PINK HEDGEHOG, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 14 décembre 2005, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société aura la dénomination ALSTRIA HANSEATISCHE GRUNDBESITZ, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., en sa qualité de gérant de la société, avec effet immédiat et de lui donner décharge entière pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'associé unique décide de nommer, avec effet immédiat, en qualité de gérants de la société pour une durée illimitée:

- Monsieur Stephan Fritsch, banquier, né à Dortmund (Allemagne), le 27 février 1978, avec adresse professionnelle à Cannon St., 25 Dowgate Hill, EC4R 2YA Londres (UK);

- Monsieur John van Oost, administrateur de société, né à Rijssel, Belgique, le 22 mars 1968, avec adresse professionnelle à Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill, Londres EC4R 2GN (UK);

- Monsieur Renato Lavorato, administrateur de société, né à Rome, Italie, le 12 mars 1962, avec adresse professionnelle à rue Goethe 25, L-1637 Luxembourg;

- Monsieur Michel Van Krimpen, administrateur de société, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 19 février 1968, avec adresse professionnelle à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller;

- Monsieur Alan Botfield, administrateur de société, né à Stirling (UK), le 22 décembre 1970, avec adresse professionnelle à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier le quatrième alinéa de l'article 12 des statuts comme suit:

«**Art. 12. 4^e alinéa.** La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Van Krimpen, M. Torbick, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 janvier 2006, vol. 435, fol. 18, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 février 2006.

H. Hellinckx.

(018736/242/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

LEON WEIERS, LES HERITIERS, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 22, rue du Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 9.565.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature.

(012520/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

RPK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 100.221.

Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Signature.

(012543/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

CONTINENTAL EURO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 85.509.

Le 18 janvier 2006, les associés de la société CONTINENTAL EURO, S.à r.l. ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Marc Eisenberg, de ses fonctions de gérant, avec effet au 18 janvier 2006;
- Nomination de Monsieur Albert Avraham Marek, Directeur Financier, né le 15 novembre 1953 à Tunis (Tunisie), demeurant à Jérusalem 96304 (Israël), 12/7 Rehov Karav Kossovsky, aux fonctions de gérant, avec effet au 18 janvier 2006.

Au 18 janvier 2006, le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- Monsieur Albert, Avraham Marek, 12/7, Rehov Karav Kossovsky, 96304 Jérusalem.
- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour CONTINENTAL EURO, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM05972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012844/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

BIOFILUX NUTRITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5534 Remich, 23, rue Foasch.

R. C. Luxembourg B 64.748.

Extrait des actes de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2006

Première résolution

La nouvelle administrateur nommée par l'assemblée générale est Mme Joëlle Labarde, née à Choisy le Roi (France), le 2 juillet 1956, demeurant au 2, rue de Thuisseau, F-37270 Montlouis-sur-Loire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir au Conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Mme Joëlle Labarde.

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Mme Joëlle Labarde, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05669. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019221//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

VODAFONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: USD 65.946.221.000.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 73.612.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 153 du 7 février 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(018677/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

VODAFONE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: USD 65,946,221,000.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 73.612.

In the year two thousand and six, on the seventh of February.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, having its office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., a Société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under Section B, number 83.088, here represented by Mrs Angélique Badot, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 3 February 2006.

Said proxy, initialed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of VODAFONE LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 73.612, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on 31 December 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 20 March 2000, number 217. The articles of association have been modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 12 May 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 10 October 2005, number 1011 (hereafter «the Company»).

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decided to reduce the share capital of the Company from its current value of sixty-five billion nine hundred forty-six million two hundred twenty-one thousand US Dollars (USD 65,946,221,000) down to sixty-two billion nine hundred ninety-two million one hundred seventy-one thousand US Dollars (USD 62,992,171,000) through the cancellation of two million nine hundred fifty-four thousand fifty (2,954,050) shares held by the Company, having a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000) each, and a reduction of the share premium by six hundred ninety million three hundred eighty-five thousand nine hundred seventy-four US Dollars (USD 690,385,974), thereby decreasing the total share premium from twenty-one billion six hundred sixty-eight million forty-four thousand four hundred twenty-three US Dollars (USD 21,668,044,423) down to twenty billion nine hundred seventy-seven million six hundred fifty-eight thousand four hundred forty-nine US Dollars (USD 20,977,658,449).

Second resolution

As a consequence of the above resolution, article 6 of the Articles of Association of the Company is amended and shall now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at sixty-two billion nine hundred ninety-two million one hundred seventy-one thousand US Dollars (USD 62,992,171,000) represented by sixty-two million nine hundred ninety-two thousand one hundred seventy-one (62,992,171) shares with a par value of one thousand US Dollars (USD 1,000) each.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept février.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, ayant son étude à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, temporairement absent, le précité demeurant dépositaire du présent acte.

A comparu:

VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous la Section B, numéro 83.088, ici représentée par Madame Angélique Badot, LL.M., demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 3 février 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associé de VODAFONE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 73.612, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 20 mars 2000, numéro 217. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu de Maître André-Jean-Joseph Schwachgen en date du 12 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 10 octobre 2005, numéro 1011 (ci-après «la Société»).

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de diminuer le capital social de sa valeur actuelle de soixante-cinq milliards neuf cent quarante-six millions deux cent vingt et un mille US dollars (USD 65.946.221.000) jusqu'à soixante-deux milliards neuf cent quatre-vingt-douze millions cent soixante et onze mille US dollars (USD 62.992.171.000) par l'annulation de deux millions neuf cent cinquante-quatre mille cinquante (2.954.050) parts sociales, ayant une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000) chacune, et la réduction de la prime d'émission de six cent quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante-quatorze US dollars (USD 690.385.974), réduisant de cette façon la prime d'émission de vingt et un milliards six cent soixante-huit millions quarante-quatre mille quatre cent vingt-trois US dollars (USD 21.668.044.423) à vingt milliards neuf cent soixante-dix-sept millions six cent cinquante-huit mille quatre cent quarante-neuf US dollars (USD 20.977.658.449).

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-deux milliards neuf cent quatre-vingt-douze millions cent soixante et onze mille US dollars (USD 62.992.171.000) représenté par soixante-deux millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cent soixante et onze (62.992.171) parts sociales avec une valeur nominale de mille US dollars (USD 1.000) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Badot, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2006, vol. 27CS, fol. 55, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2006.

A. Schwachtgen.

(018674/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

YAPI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 68.704.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 janvier 2006

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour YAPI INVEST S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019122/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

VIRIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 59.319.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 9 décembre 2005

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour VIRIA HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019125/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

HUBER LUX FINANCING CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 123, rue de la Faiènerie.
R. C. Luxembourg B 114.314.

STATUTES

In the year two thousand five, on the eighth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

HUBER EUROPE HOLDING LIMITED, a company incorporated under the Bermuda law, having its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda.

The founder is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a «société à responsabilité limitée» which such party declared to incorporate.

Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the «Company»), and by current Luxembourg Laws in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended and of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée» (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (the «Articles»).

Art. 2. The Company has the following corporate object:

The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities and any right, intellectual property rights, patents, and trade marks licenses, and generally to hold, to license the right to use it solely to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management and development of those rights, trademarks and licenses; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed and notably to grant security interests over the assets of the company in consideration for the obligations that may derive from any credit, loan or facility agreement or any other kind of borrowing and lending agreement.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, however without taking advantage of the Loi sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (Holding Companies) dated 31st July 1929.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name HUBER LUX FINANCING CO., S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by a simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Capital - Shares

Art. 6. The share capital is fixed at USD 50,000 (fifty thousand US Dollars) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of USD 100 (one hundred US Dollars) each.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of Article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Management

Art. 12. The Company shall be managed by a board of managers composed of at least one (1) A manager and two (2) B managers, who need not be shareholders of the Company.

The managers are appointed and removed by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

They shall hold office until their successors are elected.

The managers may be removed at any time, with or without cause (*ad nutum*), by a resolution of the general meeting.

In case more than one manager is appointed, they form together the board of managers of the Company. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telex or telefax, by email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing or by telegram, telex, telephone, telefax, or by email.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least one manager A and two managers B are present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by one manager A and two managers B, present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the manager or in case of plurality of managers, the board of managers.

The manager or in case of plurality of managers, the board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

The company will be bound by the joint signature of one A manager and one B manager, or the signature of any persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers, as the case may be, assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

General meetings of shareholders

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half (50%) of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Financial year - Balance sheet

Art. 15. The Company's financial year starts on 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are prepared and the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. The inventory, balance sheet and the profit and loss account will be submitted to the approval of the shareholders.

Each shareholder may inspect the above inventory, balance sheet and profit and loss account at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. The shareholders, upon proposal of the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, may decide to make interim distributions before the end of the current financial year on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Liquidation

Art. 19. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be attributed to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Applicable law

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31st December 2006.

Subscription payment

The 500 (five hundred) shares have been subscribed by HUBER EUROPE HOLDING LIMITED and have been fully paid in cash, of which proof has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Fiscal assessment

For the purposes of the tax duty calculation, the contribution is valued at EUR 42,502.55 at the current European Central Bank currency rate fixed at USD 1.1764 against EUR 1.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro.

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be managed by the following managers for an undetermined duration:

A managers:

- Ms Kimberly Urdahl, residing at Rijnkade 16-6, 6811 HA Arnhem, The Netherlands;
- Mr Anthony C. Fiore, residing at 4 McManus Drive, Bridgewater, New Jersey 08807, USA.

B managers:

- Mr Bruno Bagnouls, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Mr Frank Przygodda, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) According to article 12 of its articles of association, the Company shall be bound by the joint signature of one A manager and one B manager, or the signature of any persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

3) The registered office of the Company is fixed at 123, rue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

HUBER EUROPE HOLDING LIMITED, une société constituée sous le droit des Bermudes, ayant son siège social sis à Clarendon House, 2, rue de l'Eglise, Hamilton HM 11, Bermudes.

Le fondateur est ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif suivant d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué une société à responsabilité limitée, régie par les lois régissant une telle entité (la «Société»), et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. L'objet social de la Société est le suivant:

L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits, droits de propriété intellectuelle, brevets, marques et licences, et généralement de déterminer, autoriser le droit de les utiliser seul à toute société holding, filiale, société affiliée ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiale ou société affiliée et généralement les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder ou en disposer, en tout ou en partie, pour un prix jugé convenable par la Société, et de sous-traiter la gestion et la mise en valeur de ces droits, marques et licences; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale, société affiliée ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holding, filiale ou société affiliée dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tout concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée, et notamment d'octroyer des garanties sur les actifs de la Société en contrepartie des obligations dérivant de tout crédit, prêt, facilité de crédit, ou de tout autre contrat de prêt ou emprunt.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs susmentionnés et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (sociétés holding) du 31 juillet 1929.

Art. 3. La Société est formée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura le nom HUBER LUX FINANCING CO., S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les formes prévues par la Loi pour modifier les Statuts.

L'adresse du siège social pourra être transférée dans la commune de Luxembourg-Ville par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance.

La Société pourra avoir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à USD 50.000 (cinquante mille dollars américains), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de USD 100 (cent dollars américains) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra être changé à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision d'une réunion des associés, conformément à l'article 14 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, car seul un propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires doivent nommer une seule personne à titre de représentant envers la Société.

Art. 10. En cas d'associé unique, les parts sociales de la Société détenues par l'associé unique sont librement cessibles.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales détenues par chaque associé peuvent être cédées par application des conditions de l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute pour raison de décès, interdiction, faillite ou déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés.

Gérance

Art. 12. La Société sera gérée par un conseil de gérance composé d'au moins 1 (un) gérant de classe A et de deux gérants de classes B, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires de la société.

Les gérants sont nommés et révoqués par une assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat.

Ils agiront jusqu'à ce qu'un successeur leur soit choisit.

Les gérants peuvent être révoqués à n'importe quel moment, avec ou sans motif (ad nutum), par une décision de l'assemblée générale.

Si plus d'un gérant est nommé, ils forment ensemble un conseil de gérance de la Société. Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui ne doit pas être un gérant, en tant que responsable de conserver le procès-verbal du conseil de gérance et des membres.

Le conseil de gérance se réunit sur la décision du président, ou deux gérants, au lieu indiqué sur la convocation.

Une convocation de toute réunion du conseil de gérance devra être donnée à tous les gérants, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour ladite réunion sauf en cas de survenance d'une urgence, dont la nature doit être présentée dans les minutes de la réunion. Chaque gérant peut renoncer à être convoqué par consentement écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens électroniques. Une convocation n'est pas requise pour les conseils de gérance tenus en temps et en heure connus avec un agenda précédemment adopté par le conseil de gérance.

Tout gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens électroniques, un autre gérant pour le représenter.

Les votes peuvent aussi être transmises par écrit ou par télégramme, télex, téléphone, télécopie ou moyen électronique.

Le conseil de gérance peut délibérer et agir valablement seulement si au moins un gérant de classe A et deux gérants de classe B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance.

La décision peut être prise par un gérant de classe A et deux gérants de classe B, présents ou représentés.

Les décisions par écrits approuvés et signés par tous les gérants auront le même effet que les décisions votés au conseil de gérance.

Le procès-verbal de la réunion du conseil de gérance sera signé par le président, en son absence, par le président pro tempore qui préside ladite réunion.

Des copies ou des extraits dudit procès-verbal qui pourront être produit(e)s dans le cadre d'une procédure judiciaire ou toutes autres procédures seront signé(e)s par le président, par le secrétaire ou par deux gérants.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérant, le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tout acte de gestion ou de disposition pour le compte et dans les intérêts de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des membres rentrent dans la compétence des gérants ou, en cas de pluralité de gérants, dans celle du conseil de gérance.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérant, le conseil de gérance peut déléguer ses pouvoirs de conduire les affaires et la gestion courantes de la Société et la représentation de la Société pour cette gestion et ces affaires avec le consentement préalable de l'assemblée générale de membres, à chaque gérant, gérant du conseil de gérance ou commissaire (les membres qui ne doivent pas être des gérants) délibérant selon les conditions et avec les pouvoirs et mandats spéciaux que le conseil de gérance détermine. Il peut aussi conférer tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute les personnes qui ne doivent pas être gérants, nommer et révoquer les directeurs et employés, et fixer leur rémunération.

La Société est liée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir de signer a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 13. Un gérant ou les gérants, selon le cas, ne contracte(nt) en raison de ses/leurs fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

Assemblées générales des associés

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé pourra prendre part aux décisions collectives indifféremment du nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels à sa participation. Les décisions collectives sont valablement prises dans la mesure où elles sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (50%) du capital social.

Toutefois, les résolutions en vue de modifier les Statuts ne pourront être adoptées que par la majorité des associés, détenant au moins trois quarts du capital social de la Société, sous réserve des dispositions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. A la fin de chaque exercice social, les bilans de la Société sont préparés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives. L'inventaire, le bilan, le compte des pertes et profits seront soumis à l'approbation des associés.

Tout associé peut prendre connaissance au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 17. L'excédent favorable du compte annuel de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société. Un montant de cinq pour cent (5%) du bénéfice net sera affecté à la réserve légale, jusqu'à cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde du bénéfice net pourra être distribué entre le/les associé(s) proportionnellement à sa/leur participation dans la Société.

Art. 18. Les associés, sur proposition du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, peuvent décider d'effectuer des distributions de dividendes intérimaire avant la fin de l'exercice social en cours sur la base d'un relevé de comptes préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), et étant démontré que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices à reporter et les réserves disponibles, moins les pertes à reporter et les sommes allouées à une réserve constituée conformément à la Loi ou aux Statuts.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Loi applicable

Art. 20. Référence est faite aux dispositions de la Loi pour toutes les matières pour lesquelles aucune disposition spécifique n'est prévue dans les Statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commencera au jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont toutes été souscrites par HUBER EUROPE HOLDING LIMITED et ont été intégralement libérées en numéraire, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Evaluation pro fisco

Pour les besoins du calcul des droits par l'enregistrement, l'apport est évalué à EUR 42.502,55 au taux de change pratiqué par la Banque Centrale Européenne, actuellement fixé à USD 1,1764 pour EUR 1.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Résolutions de l'associé unique

1) La Société sera administrée par le gérant suivant pour une durée indéterminée:

Gérant de classe A:

- Mme Kim Urdahl, résidant à Rijnkade 16-6, 6811 HA Arnhem, les Pays-Bas;
- M. Anthony C. Fiore, résidant au 4 McManus Drive, Bridgewater, New Jersey 08807, Etats-Unis d'Amérique.

Gérant de classe B:

- M. Bruno Bagnouls, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- M. Frank Przygodda, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique ou par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B, ou par la signature de toute personne à qui un pouvoir de signature sera délégué par le conseil de gérance.

3) Le siège social de la Société est établi au 123, rue de la Faïencerie, L-1511, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, vol. 151S, fol. 24, case 7. – Reçu 425,02 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

J. Elvinger.

(018828/211/341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

PROGRES FAMILIAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 7.361.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 31 janvier 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour PROGRES FAMILIAL S.A.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019128/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

ADFC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 111.907.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés du 17 janvier 2006 que:

1. Le nombre de gérants est fixé à quatre (4).

2. Monsieur Anders Falck, né le 30 avril 1947 à Karl Johan, Suède, demeurant à Möserer Dorfstrasse 23, A-6100 Mösern bei Seefeld, Autriche, a été nommé gérant de la société. Le nouveau gérant est nommé pour une durée illimitée, avec les pouvoirs définis à l'article 15 des statuts.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019155/050/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

DEFA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 113.405.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration du 10 janvier 2006 que Monsieur Austin J. O'Connor, 4, rue de l'Eglise, L-5481 Wormeldange, a été nommé administrateur-délégué, avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019156/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

DELTA ALBATROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 83.989.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 7 février 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa.

Puis, cette Assemblée a nommé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Sabine Plattner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Toujours lors de cette Assemblée, les mandats des administrateurs:

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,

a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Pour DELTA ALBATROS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019132/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

STIRLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 88.559.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020171/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

STIRLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 88.559.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020172/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

STIRLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 88.559.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020182/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

OPTIMETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.448.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 9 février 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Pour OPTIMETRA S.A

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019133/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

ESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 37.091.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020088/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

RE EUROPE INVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.388.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2006 nous vous prions d'apporter les changements suivants au registre de commerce:

1) Sont nommés au Conseil d'Administration, suite à la démission de:

- Monsieur Johannes Wilhelmus Peter Henricus Dielissen, consultant, demeurant à Neerkant, Pays-Bas, de fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué.

- BRABANT SCHEEPSFINANCIERINGEN BV, Simon Homburgstraat 9, 5431 NN Cuijk, Pays-Bas, Handelsregister Kamer van Koophandel Oost-Brabant, dossiernummer 13035897 (administrateur-délégué).

2) Est nommée commissaire aux comptes, suite à la démission de:

EUROPE INVEST BV, Schuurkenspad 5, 5986 PD Beringe, Handelsregister Kamer van Koophandel Limburg-Noord, Dossiernummer 17138645.

- VAN BRAKEL ONROEREND GOED BV, Simon Homburgstraat 9, 5431 NN Cuijk, Pays-Bas, Handelsregister Kamer van Koophandel Oost-Brabant, dossiernummer 23067929 (commissaire aux comptes).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

J. Dielissen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05666. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(019137//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

GIEMME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.561.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 2 février 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Gérard Birchen. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ces administrateurs.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;

Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour GIEMME S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2006, réf. LSO-BN04669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019134/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

LTD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 107.285.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020091/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

LUX KONZERN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.993.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 15 février 2006 que:

- La démission de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de catégorie A de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- L'Associé Unique décide de ne pas pourvoir au remplacement du gérant de catégorie A démissionnaire.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019223/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

46775

EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.785.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 2004

- Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005 les mandats suivants, à savoir:

1. Administrateurs catégorie A:

Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

2. Administrateurs catégorie B:

Monsieur Dilip J. Thakkar, expert-comptable, demeurant 111, (A) Mahatma Gandhi Road, Fort, Mumbai-400 023,

Monsieur Jeffrey A. Sacks, PMB 322, 3223 Lake Ave. Unit 15C, Wilmette, IL 60091, USA.

3. Commissaire aux Comptes:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 21 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour EGON HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019159/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.709.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 15 février 2006 que:

- La démission de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de catégorie A de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- L'Associé unique décide de ne pas pourvoir au remplacement du gérant de catégorie A démissionnaire.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019224/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

C.S.P. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 34.033.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(020093/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

HONEYBEE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 114.307.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-third of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The Company AMACO (LUXEMBOURG) S.A. having its registered office at with registered office in L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 58.628,

here represented by Patrick Van Hees, employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on December 21, 2005.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, intends to incorporate a «limited liability company» (société à responsabilité limitée), the Articles of which they have established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. Corporate form. There is hereby formed a société à responsabilité limitée which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 («the Law») on commercial companies, of September 18, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws and by the present articles of association», as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 7, 9 and 11 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the Company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Denomination. The Company is incorporated under the name of HONEYBEE PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Art. 4. Registered Office. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

Art. 5. Duration. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Units

Art. 6.1. Subscribed and authorised capital. The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred (EUR 12,500.-) Euro represented by five hundred (500) corporate units with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

As long as all the units are held by only one member, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law. The articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply. These Articles provide that each decision of the sole member and each contract concluded between him and the Company represented by him shall be in writing.

Art. 6.2. Modification of capital. The capital may be changed at any time by a decision of the single member or by decision of the general meeting in accordance with both Article 9 of these Articles and Article 199 of the Law.

Art. 6.3. Profit participation. Each corporate unit entitles the member to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of corporate units in existence.

Art. 6.4. Indivisibility of units. The Company's corporate units are indivisible, since only one owner is admitted per corporate unit. Co-owners must appoint one person as their representative towards the Company.

Art. 6.5. Registration of units. All corporate units are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the members' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Transfer of units. In case of a single member, the Company's corporate units held by the single member are freely transferable.

In the case of plurality of members, the corporate units held by each member may be transferred in accordance with Articles 189 and 190 of the Law.

Corporate units may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of corporate units must be recorded by a notary or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

Title III.- Management

Art. 8.1. Appointment and removal. One or more managers manage the Company. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) is/are appointed by the members either in the constitutive instrument or in a subsequent instrument and may be revoked ad nutum in the same manner.

Art. 8.2. Powers. The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, who may but are not required to be members or not.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers. In case of plurality of managers, the decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting. Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communication equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the signature of one of the managers.

The manager(s) may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 8.3. Liability. The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company. They are simply authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Title IV.- General meetings

Art. 9. General Meeting. The single member assumes all powers conferred to the general meeting. In case of plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespective of the number of corporate units he owns. Each member shall possess a number of votes equal to the number of corporate units held by him.

Collective decisions are only validly taken insofar as members owning more than half of the capital adopt them. Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

However, subject to the provisions of the applicable law, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the members owning at least three quarter of the Company's capital. Resolutions to alter the Company's nationality require a unanimous vote in favour by the members.

The holding of general meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. Fiscal year. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. Annual Accounts. Each year, as of the thirty-first of December, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each member, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with Article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to and distributed among the members, whose rights will be commensurate to participation and related share premium account. However, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 13. Dissolution - liquidation. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of the single member or of one of the members.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or board of managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the general meeting. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed and distributed to the members proportionally to the corporate units they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 14. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the Law (Company Act of September 18, 1933) are satisfied.

Subscription and payment

The corporate units have been subscribed and fully paid up by payment in cash as follows:

AMACO (LUXEMBOURG) S.A., previously named	500
Total: five hundred units.	500

so that the sum of twelve thousand and five hundred (EUR 12,500.-) Euro is now available to the Company, proof of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on 31st December 2006.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand (EUR 2,000.-) Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the members, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company for an unlimited period:

AMACO (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 58.628.

Petra Dunselman, private employee, with professional address, L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre. Each Manager may bind the Company individually.

2) The Company shall have its registered office in L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxy-holders of the appearing parties he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société AMACO (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 58.628,

ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales («la Loi»), du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives ainsi que par les présents statuts, lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 7, 9 et 11, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination de HONEYBEE PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Art. 5. Durée. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6.1. Capital Souscrit et libéré. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Art. 6.2. Modification du capital social. Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

Art. 6.3. Participation aux profits. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 6.4. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 6.5. Enregistrement de parts sociales. Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Transfert de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les part sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Titre III.- Gérance

Art. 8.1. Nomination et révocation. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par les associés, soit dans l'acte de société soit dans un acte postérieur et est/sont révocable(s) ad nutum d'une façon identique.

Art. 8.2. Pouvoirs. Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants, produiront effet au même titre que des décisions prises à une réunion du conseil de gérance. Une telle approbation peut être accordée moyennant un ou plusieurs documents séparés.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

En cas de gérant unique et en cas de pluralité de gérants, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant ou un des gérants respectivement.

Le gérant ou le Conseil de Gérance en cas de pluralité de gérants est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 8.3. Responsabilités des gérants. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées générales

Art. 9. Assemblée générale. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés. En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la loi applicable.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'exercice social. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. Les comptes annuels. Chaque année, au trente et un décembre, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est à la libre disposition des associés. Toutefois, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 13. Dissolution, liquidation. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un des associés.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée générale. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué et partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 14. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales. Le notaire instrumentaire déclare que les conditions spéciales de l'article 183 de la Loi (la loi du 18 septembre 1933) sont satisfaites.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées en espèces comme suit:

AMACO (LUXEMBOURG) S.A. préqualifiée	500
Total: cinq cents parts sociales	500

de sorte que la somme de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions

Et aussitôt les associés représentant la totalité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec un pouvoir de signature individuelle:
AMACO (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-2550 Luxembourg, 52-52, avenue du X Septembre, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 58.628.
Petra Dunselman, employée privé, résidant à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
- 2) Le siège de la Société est fixé à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 26CS, fol. 10, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

J. Elvinger.

(018817/211/321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 84.252.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 21 février 2006, les associés de la société KLÖCKNER PENTAPLAST LUXEMBOURG, S.à r.l. ont pris les résolutions suivantes:

- renouvellement du mandat de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2006 et qui se tiendra en 2007,
- acceptation de la démission de Monsieur Franz-Josef Seipelt, en tant que Gérant avec effet immédiat,
- nomination en tant que Gérant de Monsieur Bobby Jenkins, employé privé, avec adresse professionnelle au KLÖCKNER PENTAPLAST OF AMERICA, INC., Gordonsville, VA 22942, Etats-Unis avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019225/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

TAURUS RUTLEY FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 114.173.

Extrait de Résolution prise par l'Associé unique en date du 8 février 2006

L'Associé unique a transféré le siège social de la société TAURUS RUTLEY FINANCE, S.à r.l. du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

Pour TAURUS RUTLEY FINANCE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019268/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

LISTRAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.363.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020173/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

FAMA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 82.690.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020174/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

CARMEL CAPITAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 107.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 février 2006.

P. Bettingen

Notaire

(020184/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

BARCELO, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.300.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 24 février 2006

Conseil d'administration:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Raymond Streicher de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Nicolas Sofronis, employé privé, né à Gosselies (Belgique), le 15 mars 1965, demeurant 52C, route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler, aux fonctions d'administrateur.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Madame Raymonde Weber, demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Monsieur Nico Hansen, demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Monsieur Nicolas Sofronis, demeurant 52C, route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2007.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 24 février 2006

Administrateur-Délégué:

Le Conseil d'administration constate la démission de Monsieur Nico Hansen de ses fonctions d'administrateur-délégué.

Le Conseil d'administration décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Nicolas Sofronis, employé privé, né à Gosselies (Belgique), le 15 mars 1965, demeurant 52C, route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler, aux fonctions d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 27 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2006, réf. LSO-BN05837. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020250/1218/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

GLOBE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 95.625.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2006

- L'Associé unique accepte la démission en tant que gérant de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- L'Associé unique nomme en remplacement du gérant démissionnaire la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019226/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

CURZON CAPITAL PARTNERS DANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.600.000.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 92.877.

Par résolution datée au 7 février 2006, les associés de la société CURZON CAPITAL PARTNERS DANTE, S.à r.l. ont décidé:

De nommer les gérants suivants:

- Paolo Sangiotta, avec adresse professionnelle au 21, Bastioni di Porta Nuova, 20121 Milan, Italie avec effet immédiat et pour une période indéterminée;
- Yves Bartheis, avec adresse professionnelle au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

D'accepter la démission avec effet immédiat des gérants suivants:

- Maria Giovanni Paviera, avec adresse professionnelle au 29, via San Francesco, Turin, Italie;
- Ronan O'Donoghue, avec adresse professionnelle au 1, Curzon Street, W1J 5HD Londres, Royaume Uni.

En conséquence le conseil de gérance se compose comme suit:

- Monsieur Rui Antonio Tereso,
- Monsieur Gérard Becquer,
- Monsieur Yves Barthels,
- Monsieur Paolo Sangiotta.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019227/581/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

ATTUALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 32.385.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATTUALE HOLDING S.A., ayant son siège social situé à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg) le 1^{er} décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 8 mai 1990, n° 151, modifié le 31 décembre 1992 par acte du même notaire, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 29 mars 1993, n° 135 et modifié le 21 mai 2004 par acte du même notaire, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 776, du 28 juillet 2004.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Charles Duro, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Joseph Treis, réviseur d'entreprise, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hervé Poncin, juriste, demeurant à B-4052 Beaufays, 8, rue des Myrtilles.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de neuf cent dix-neuf mille (EUR 919.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros au montant de neuf cent cinquante mille (EUR 950.000,-) euros par la création et l'émission de neuf mille cent quatre-vingt-dix (9.190) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, les nouvelles actions jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes;

2. Souscription et libération des neuf mille cent quatre-vingt-dix (9.190) nouvelles actions;

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts;

4. Divers.

Après délibération, l'Assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de neuf cent dix-neuf mille (EUR 919.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de trente et un mille (EUR 31.000,-) euros à au montant de neuf cent cinquante mille (EUR 950.000,-) par la création et l'émission de neuf mille cent quatre-vingt-dix (9.190) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, les nouvelles actions jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre l'actionnaire majoritaire, à la souscription de l'intégralité des actions nouvelles.

L'augmentation de capital est libérée comme suit:

1) 2.750 actions nouvelles sont libérées par incorporation de réserves figurant au bilan au 31 décembre 2004 à concurrence de deux cent soixante-quinze mille (EUR 275.000,-) euros. La preuve des réserves disponibles a été donnée au notaire soussigné de sorte que la somme de 275.000,- euros se trouve à la disposition de la société.

2) 6.440 actions nouvelles sont libérées par un apport en nature consistant en la conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de six cent quarante-quatre mille (EUR 644.000,-) euros que l'actionnaire détient sur la société.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport établi par la Société Fiduciaire JOSEPH TREIS, S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, 57, avenue de la faïencerie, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à neuf cent cinquante mille (EUR 950.000,-) représenté par neuf mille cinq cents (9.500) actions d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 17 ci-après.»

Frais

Les frais, dépens, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à neuf mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signés avec Nous, Notaire la présente minute.

Signé: C. Duro, J. Treis, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, vol. 151S, fol. 85, case 12. – Reçu 6.440 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2006.

J. Elvinger.

(020907/211/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 79.540.

Extrait d'une décision du gérant du 5 décembre 2005

Il résulte d'une décision de HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper, agissant en sa qualité de gérant (le Gérant) de HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG S.C.A., société en commandite par actions de droit luxembourgeois (la Société), que les résolutions suivantes ont été adoptées avec effet à partir du 5 décembre 2005:

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, il a été décidé d'adopter la nouvelle délégation à la signature comme suit et ce à partir du 5 décembre 2005 et remplaçant la version précédente du 7 décembre 2004:

1) Délégation de pouvoirs de représentation de la société en matière bancaire:

La délégation de pouvoirs de représentation en matière (i) de banques, (ii) de cautions bancaires et de garanties, et (iii) de comptes chèques postaux, telle que décidée en date du 7 décembre 2004, est retirée et remplacée par la délégation suivante:

1. Sont autorisés à engager valablement la Société pour toutes opérations bancaires, y compris les cautions bancaires et garanties, à l'exception des pouvoirs repris sous 2 ci-dessous:

a. avec une seule signature:

- M. Yvan Absil, Contrôleur, domicilié au 1325 Chaumont-Gistoux, Chemin du Grand Sart, Bonlez 8, Belgique;
- M. Alain Sohet, Gérant, domicilié avenue des Violettes, 36, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique;

b. avec deux signatures:

- Mme Patricia Matton, Country Legal Counsel, domiciliée Haas 1, 1880 Nieuwenrode, Belgique;
- M. Christine Robeir, Human Resources Manager, domiciliée De Bruynlaan 9, 2610 Anvers, Belgique;
- Mme Brigitte Strens, Benefit and Reward Manager, domiciliée à Wakkerzeelstraat 2, 3150 Wespelaar, Belgique.

2. Sont autorisés à engager valablement la Société pour les Paiements en relation avec salaires, avec deux signatures:

- M. Yvan Absil, Contrôleur, domicilié au 1325 Chaumont-Gistoux, Chemin du Grand Sart, Bonlez 8, Belgique;
- Mme Patricia Matton, Country Legal Counsel, domiciliée Haas 1, 1880 Nieuwenrode, Belgique;
- M. Christine Robeir, Human Resources Manager, domiciliée avenue Winston Churchill 205, 1180 Uccle, Belgique;
- M. Alain Sohet, Gérant, domicilié avenue des Violettes, 36, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique;
- Mme Brigitte Strens, Benefit and Reward Manager, domiciliée à Wakkerzeelstraat 2, 3150 Wespelaar, Belgique.

2) Délégation de pouvoirs de représentation de la société en matière d'offres et contrats:

La délégation de pouvoirs de représentation en matière d'offres et de contrats, y compris les offres répondant à des soumissions émises par l'Etat ou les autorités publiques, telle que décidée à l'occasion de la réunion du conseil des gérants de la Société en date du 7 décembre 2004 est retirée et remplacée par la délégation suivante:

1. Sont autorisés à engager valablement la société par la signature de toute offre et de tout contrat, y compris les offres répondant à des marchés publics avec une limite de EUR 500.000 avec une seule signature:

- M. Yvan Absil, Contrôleur, domicilié au 1325 Chaumont-Gistoux, Chemin du Grand Sart, Bonlez 8, Belgique;
- Vincent Chevalier, HP Luxembourg Sales Manager, domicilié rue Fonet 9B, 4218 Héron, Belgique;
- M. Raf Cuyvers, PSG Country Sales Manager, domicilié à Sint-Lambertusstraat 30, 3001 Heverlee, Belgique;
- Mme Marie Del Marmol, TSG Country Sales Manager, domiciliée à Astridlaan 80, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique;

- M. William Leemans, HP Services Country Manager, domicilié à Drie Kastanjelaarsstraat 88, 1850 Grimbergen, Belgique;

- M. Christine Robeir, Human Resources Manager, domiciliée avenue Winston Churchill 205, 1180 Uccle, Belgique;
- M. Alain Sohet, Gérant, domicilié avenue des Violettes, 36, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique;
- M. Nicolas Stasse, IPG Country Sales Manager, domicilié à Weverstraat 42, 9250 Waasmunster, Belgique.

2. Sont autorisés à valablement engager la société, avec une seule signature, en matière de tout offre et tout contrat, y compris les offres répondant à des marchés publics, avec une limite de EUR 1.500.000:

- M. Yvan Absil, Contrôleur, domicilié au 1325 Chaumont-Gistoux, Chemin du Grand Sart, Bonlez 8, Belgique;
- M. Raf Cuyvers, PSG Country Sales Manager, domicilié à Sint-Lambertusstraat 30, 3001 Heverlee, Belgique;
- M. William Leemans, HP Services Country Manager, domicilié à Drie Kastanjelaarsstraat 88, 1850 Grimbergen, Belgique;

- M. Christine Robeir, Human Resources Manager, domiciliée avenue Winston Churchill 205, 1180 Uccle, Belgique;
- M. Alain Sohet, Gérant, domicilié avenue des Violettes, 36, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique;
- M. Nicolas Stasse, IPG Country Sales Manager, domiciliée à Weverstraat 42, 9250 Waasmunster, Belgique.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05288. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019251//65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

46786

MILLENIU CAPITAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 99.671.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'administration dont la réunion s'est tenue en date du 20 février 2006 que:

- A été nommé aux fonctions d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Franco Broccardi, démissionnaire:

Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui sera tenue en 2009.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019232//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

KLÖCKNER PENTAPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 84.253.

—
Lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 21 février 2006, les actionnaires de la société KLÖCKNER PENTAPLAST S.A. ont pris les résolutions suivantes:

- renouvellement du mandat de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2006 et qui se tiendra en 2007;

- acceptation de la démission de Monsieur Franz-Josef Seipelt en tant qu'administrateur avec effet immédiat;

- nomination en tant qu'administrateur de Monsieur Bobby Jenkins, employé privé, avec adresse professionnelle au KLÖCKNER PENTAPLAST OF AMERICA, INC., Gordonsville, VA 22942, Etats-Unis avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019233/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

MILLENIU CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 72.321.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par le Conseil d'administration dont la réunion s'est tenue en date du 20 février 2006 que:

- A été nommé aux fonctions d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Franco Broccardi, démissionnaire:

Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui sera tenue en 2010.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019234//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

STADLUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.412.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2005

Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A. et Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de EDIFAC S.A. et Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., commissaire aux comptes, est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
STADLUX INVESTMENT S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019247/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

GIGLIO INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 102.154.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth of January.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) RECP GIGLIO LLC, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, registered at the Secretary of State of the State of Delaware, Division of Corporations under number 040491674-3824589, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, U.S.A., being the holder of 383 shares in the Company,

here represented by Ms Céline Le Cam, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on January 23, 2006.

2) EXCHANGE GIGLIO LLC, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, registered at the Secretary of State of the State of Delaware, Division of Corporations under number 040526257-3830430, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, U.S.A., being the holder of 67 shares in the Company,

here represented by Ms Céline Le Cam, previously named, by virtue of a proxy, given in London, on January 23, 2006.

3) REALTY PARTNERS, S.r.l., a company incorporated and existing under the laws of Italy, registered at the Camera di Commercio di Milano under number 03922890961, having its registered office at via Turati 8, Milan, Italy, being the holder of 50 shares in the Company,

here represented by Ms Céline Le Cam, previously named, by virtue of a proxy, given in Milan, on January 23, 2006.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole shareholders of GIGLIO INVESTMENTS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg: B 102.154), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 21st of July 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1023 dated October 13, 2004. The articles of incorporation have been last amended pursuant to a notarial deed on December 9, 2005 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the whole corporate capital, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda:

1. Decision to dissolve the Company.
2. Nomination of WIGICAL GROUP, S.à r.l. as liquidator of the Company.
3. Miscellaneous.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the general meeting of shareholders decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the general meeting of shareholders decides to appoint WIGICAL GROUP, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 93.351, as liquidator.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) RECP GIGLIO LLC, une société constituée et existant selon les lois de Delaware, enregistrée au Secretary of State of the State of Delaware, Division of Corporations sous le numéro 040491674-3824589, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, U.S.A., détenteur de 383 parts sociales dans la Société,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 23 janvier 2006.

2) EXCHANGE GIGLIO LLC, une société constituée et existant selon les lois de Delaware, enregistrée au Secretary of State of the State of Delaware, Division of Corporations sous le numéro 040526257-3830430, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, détenteur de 67 parts sociales dans la Société,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 23 janvier 2006.

3) REALTY PARTNERS, S.r.l., une société constituée et existant selon les lois de l'Italie, enregistrée au Camera di Commercio di Milano sous le numéro 03922890961, ayant son siège social à via Turati 8, Milan, Italie, détenteur de 50 parts sociales dans la Société,

ici représentée par Mademoiselle Céline Le Cam, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 23 janvier 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, annexées au présent acte pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les seuls associés de la société GIGLIO INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 102.154), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1023 du 13 octobre 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié en date du 9 décembre 2005, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesquels comparants représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la Société.
2. Nomination de WIGICAL GROUP, S.à r.l. en qualité de liquidateur de la Société.
3. Divers.

Puis, l'assemblée générale des associés, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

En conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer WIGICAL GROUP, S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence B 93.351 en tant que liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 au 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Le Cam, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} février 2006, vol. 901, fol. 21, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 février 2006.

J.-J. Wagner.

(018840/239/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2006.

GLACIER INVESTMENT II HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 40.800,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 111.639.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 13 février 2006

En date du 13 février 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de GLACIER HOLDINGS GP S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96.375, en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat,

- de nommer GLACIER INVESTMENT II GP, une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 112.817, en tant que nouveau gérant unique de la Société avec effet au 8 février 2006 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2006.

GLACIER INVESTMENT II HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019248/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

GUILLAUME PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 65.533.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020170/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

RHEINISCHE FINANZ UND GEWERBE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.051.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yan-de, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

RHEINISCHE FINANZ UND GEWERBE BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019250/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

CENTEX IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.214.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yan-de, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

CENTEX IMMO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019252/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

BIO ENERGY INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.500,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 110.422.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 10 février 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 10 février 2006 que:

- La démission de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.
- Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, est élue par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2006, réf. LSO-BN04167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019270/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

KPI RETAIL PROPERTY 24, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 114.514.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventeenth of February.
Before Us, Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (before BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS II, S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company, incorporated under the name of EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY II BIS, S.à r.l., by deed drawn up on 22 June 2005, by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 109.507, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), under number 1292 dated 29 November 2005 (page 61996) and whose articles of incorporation have been amended pursuant to several deeds;

and

Mr Wolfgang Barg, born on 26 September 1950, at Mühlheim-Ruhr (Germany) and residing at Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Germany).

The appearers for the above is here represented by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg by virtue of two proxy given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name KPI RETAIL PROPERTY 24, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facili-

tating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l.	235 shares
Mr Wolfgang Barg.	15 shares
Total: two hundred and fifty shares.	250 shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (before EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l.) and Mr Wolfgang Barg, representing together the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager of the Company for an undetermined period:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (before BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS II, S.à r.l.), a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 109.507.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept février.

Par-devant Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (anciennement BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS II, S.à r.l.), a une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE II BIS, S.à r.l., par acte dressé par le notaire Joseph Elvinger, le 22 juin 2005, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 109.507, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), sous le numéro 1292 du 29 novembre 2005 (page 61996) et dont les statuts ont été modifiés par plusieurs actes;

et

Monsieur Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950, à Mühlheim-Ruhr (Allemagne) et demeurant à Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne).

Les comparants ci-dessus sont représentés par Flora Gibert, juriste, résidant à Luxembourg en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesquels procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KPI RETAIL PROPERTY 24, S.à r.l., qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstan-

ces et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l.	235 parts sociales
M. Wolfgang Barg.	<u>15 parts sociales</u>
Total: deux cent cinquante parts sociales	250 parts sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (anciennement BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS II, S.à r.l.) et Monsieur Wolfgang Barg, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée Gérante unique de la Société pour une période indéterminée:

BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS, S.à r.l. (anciennement BABCOCK & BROWN EUROPEAN INVESTMENTS II, S.à r.l.), ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 109.507.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, vol. 27CS, fol. 68, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

J. Elvinger.

(021030/211/437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2006.

FASHION INTERNATIONAL MANAGEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 67.950.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 5 décembre 2005 à 10 heures

L'assemblée accepte la démission de la société ARGUSCOM S.A. (anciennement SNIPER HOLDING S.A.), société ayant son siège au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en sa qualité d'Administrateur.

L'assemblée accepte la nomination de la société LANGCRAFT INVESTMENT LIMITED, société ayant son siège social Lawford House - Albert Place, N3 1RL Londres (Royaume-Uni) en sa qualité d'Administrateur.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2006, réf. LSO-BN05318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(019272/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2006.

VITRILUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 32.512.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020181/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

HAYWARD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 64.982.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020169/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

HAYWARD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 64.982.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04441, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020167/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

WORLD BEVERAGE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 104.714.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 février 2006.

P. Bettingen

Notaire

(020183/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

SAGAPO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 109.791.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2006, réf. LSO-BN05560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2006.

Signature.

(020188/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

YOSHI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 62.158.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. LSO-BN02166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020196/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

BELLINGTON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.518.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020178/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

HAO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 89.799.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020176/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

HAO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 89.799.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2006, réf. LSO-BN04422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020177/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2006.

46800

APM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 78.818.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN00397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020199/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

APM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 78.818.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN00398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2006.

Signature.

(020197/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

MORINDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.537.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(020206/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

MORINDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.537.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2006, réf. LSO-BN05014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(020207/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2006.
